

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article980>

Pétroplus, communiqué de presse de la CGT

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Normandie - Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 13 avril 2013

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Pour la poursuite d'activité de la raffinerie de Petit-Couronne
Nous allons être fixés dans quelques jours ...**

Le 16 avril prochain va se tenir une audience du tribunal de commerce de Rouen afin de juger les 4 dossiers de repreneurs.

La décision qui s'en suivra sera importante pour les salariés, pour toutes les activités liées au site de production, mais aussi aux salariés des entreprises sous-traitantes et tout ce qui gravite autour (commerces, artisans, etc.)

La décision du tribunal sera également importante pour notre capacité de raffinage en France et notre indépendance nationale.

La lutte que nous menons, salariés de la raffinerie, intersyndicale, structures de la CGT à tous les niveaux, du local au national, démontre l'intérêt que nous portons à stopper cette casse du raffinage en France sachant que dans le même temps c'est l'avenir de la pétrochimie qui en découle.

Nous voulons imposer un autre choix aux « majors pétroliers » qui eux visent à raffiner dans des pays leur permettant de s'affranchir des règles sociales, environnementales et de sécurité.

C'est pourquoi, nous interpellons à nouveau l'Etat qui doit assumer ses responsabilités pour préserver le raffinage dans notre pays.

Pour la CGT, c'est une question d'intérêt national et aussi un moyen de résorber le chômage et un moyen de reconquête industrielle en France.

C'est aussi, vis-à-vis du gouvernement, un moyen de redonner confiance aux salariés en lutte en ce moment, ces salariés à qui on continue de demander de nouveaux sacrifices à travers la loi votée hier à l'assemblée nationale, face au scandale financier qui l'interpelle actuellement.

L'Union Départementale CGT de Seine-Maritime appelle les salariés de « PETROPLUS » à ne pas lâcher prise, il est possible de gagner. Cette victoire serait une bouffée d'oxygène pour le monde du travail. C'est pourquoi un rassemblement est prévu le :

MARDI 16 AVRIL à 10 H devant le tribunal de commerce de Rouen, un barbecue sera également organisé à partir de 11 h 30.

Dans le même temps, les salariés de la raffinerie continuent d'organiser des initiatives :

VENDREDI 12 AVRIL à 14 h 30, ils seront présents devant l'entreprise LOHEAC à Grand Couronne afin de sensibiliser les salariés, l'opinion publique, sur les conséquences si, malheureusement, la raffinerie ne pouvait plus assurer son activité.

Rouen, le 10 avril 2013